

Les hivers ne s'adoucissent pas partout en France au même rythme

Depuis près de quarante ans, les températures d'octobre à mai en France montrent que le climat a tendance à se radoucir pendant les périodes hivernales, et ce particulièrement là où l'hiver était déjà le moins rigoureux. C'est ce qu'observe une récente étude du Commissariat général au développement durable. < Il faudrait ainsi de moins en moins de calories pour chauffer un même logement, ce qui pourrait contribuer à atténuer les émissions de gaz à effet de serre dues au chauffage >, estime l'étude. D'une région à l'autre, toutefois, les disparités semblent se renforcer. < La période hivernale est en moyenne plus douce dans les départements du pourtour méditerranéen, de la basse vallée du Rhône, du Sud-Ouest et de la façade atlantique, alors qu'elle est plus rigoureuse dans l'Est, le Massif Central et les Alpes du Nord >, analyse l'étude. Sur la période considérée, le nombre annuel de degrés jour unifiés a diminué tendanciellement de 25% à 10% selon les régions. Les baisses les plus importantes sont observées, par exemple, à Ajaccio, Montpellier, Nice, Nîmes, Bordeaux, La Rochelle, Saint-Etienne, Lyon, Rennes et Lille. A l'inverse, les périodes hivernales semblent s'adoucir moins vite dans d'autres régions : Hautes-Alpes, Haute-Corse, Haut-Rhin, Alpes-de-Haute-Provence, Ariège, Haute-Marne, Poitiers, Niort, Alençon, Reims, Dijon et Belfort.

A quelle température se chauffent les Français en hiver ?

A quelle température les Français chauffent-ils leur séjour en hiver ? A cette question, la Revue du Commissariat général au développement durable apporte les réponses suivantes :

- plus de 40% des personnes disposant d'un chauffage collectif déclarent des températures supérieures à 20°C contre moins de 30% de celles équipées d'un chauffage individuel,
- environ un tiers des personnes qui habitent des logements construits avant 1990 déclarent chauffer à des températures inférieures à 20°C, alors que ce n'est le cas que d'un quart des personnes qui habitent dans des logements construits après 1990 ; un logement construit après 1990 a ainsi 74% de chances de plus d'être chauffé à plus de 20°C qu'un logement construit entre 1975 et 1990,
- les personnes qui bénéficient d'un meilleur niveau d'isolation thermique en profitent pour chauffer plus,
- la part des ménages qui choisissent des températures supérieures à 20°C augmente régulièrement avec le niveau de revenu du ménage : elle est de 25% pour les revenus inférieurs à 1 200 euros par mois et de 34% pour ceux dépassant 3 000 euros,
- une personne seule a 49% de chances en moins de se chauffer à plus de 20°C qu'un ménage ayant des enfants de moins de 14 ans ; 36% de ces derniers ménages, et en particulier ceux ayant des nourrissons, chauffent à des températures supérieures à 20°C, contre 28% des ménages sans enfants,
- un ménage, dont le chef de famille est âgé de 25 à 34 ans, a 75% de chances en plus de chauffer à plus de 20°C qu'un ménage dont le chef de famille est âgé de 35 à 44 ans ; les personnes de plus de 35 ans sont 32% à chauffer à moins de 20°C contre 21% chez les plus jeunes,
- les personnes qui ont un niveau de diplôme inférieur au Bac ont plus de chances de chauffer à plus de 20°C.

Chauffage collectif : hausse de 2,68%

+ 2,68%, telle a été dans les charges de copropriété en 2010, sur 2009, la hausse moyenne du prix du chauffage collectif (tous combustibles confondus), selon une enquête que le mensuel "Le Particulier" vient de réaliser auprès de mille copropriétaires. Pour le fioul, l'augmentation est 13,94%. Dans les immeubles d'habitation dotés de tous les équipements et services de copropriété (chauffage collectif, ascenseurs, etc.), le montant moyen des charges a été, en 2010, de 41,82 euros par m² habitable (hors parties communes) et par an, dont 11,12 euros pour le chauffage, avec 14,12 euros à Paris, 8,42 en Rhône-Alpes, 8,82 en région Paca, 13,78 pour le chauffage urbain, 14,89 pour le fioul et 11,60 pour le gaz. < Mais les tarifs des fournisseurs alternatifs de gaz, plus attractifs que ceux de GDF, font chuter la moyenne, les copropriétés restées fidèles au fournisseur historique subissant une charge supérieure à cette moyenne >, précise "Le Particulier". La revue ajoute que le chauffage collectif coûte moins de 6 euros dans les bâtiments construits après 1988, autour de 10 euros dans ceux de la période 1975-1987, plus de 12 euros dans ceux édifiés entre 1948 et 1974 et plus de 13 euros dans ceux d'avant 1948. En ce qui concerne l'ECS, "Le Particulier" a calculé un prix annuel de 3,15 euros/m²/an. Mais notre confrère a constaté une tenue des documents comptables "très disparate", rendant les comparaisons entre immeubles "difficiles et hasardeuses". < La valorisation au m³ du réchauffage de l'eau est souvent arbitraire et déconnectée de la réalité >, regrette "Le Particulier".